

Communiqué de presse

Catherine Morin-Desailly

Sénatrice de la Seine-Maritime
Conseillère régionale de Normandie



La Sénatrice Catherine Morin-Desailly dénonce les motions de censure déposées à l'Assemblée nationale contre le Gouvernement

Paris, le 04 décembre 2024

La Sénatrice Catherine Morin-Desailly dénonce les motions de censure déposées à l'Assemblée nationale par le Nouveau Front populaire (NFP) et le Rassemblement national (RN).

« Dans le contexte actuel, le vote d'une censure est irresponsable et dangereux. Renverser le Gouvernement n'ajoutera que plus de fragilité à une France déjà éprouvée par une crise politique et budgétaire. Les attentes des français ne peuvent se satisfaire d'une nouvelle période d'instabilité ».

« Comment deux blocs parlementaires que tout oppose peuvent s'accorder sur un même et funeste projet : celui de faire tomber un Gouvernement pour servir leurs intérêts incompatibles » s'interroge-t-elle. « En rejetant le budget de la sécurité sociale, les calculs politiques l'emportent sur l'intérêt commun. Ce sont les français qui en paieront le prix ».

La Sénatrice rappelle que le Sénat a voté le budget de la sécurité sociale la semaine dernière et qu'il poursuit actuellement l'examen du projet de loi de finances, le tout dans un esprit de responsabilité. **« Le Gouvernement de Michel Barnier est au travail pour trouver un consensus et doter la France d'un budget. Au Sénat nous faisons notre part pour le faire aboutir ».**

Elle souligne que **« les questions budgétaires ne sont qu'une étape. Si le gouvernement tombe, derrière lui ce sont toutes les attentes sur l'accès aux soins, la sécurité, l'agriculture, ou encore l'aménagement du territoire, qui s'effondrent »**

Contact :

A Rouen - catherine.morindesailly@wanadoo.fr
A Paris - c.morin-desailly@senat.fr - 01 42 34 29 95